CE DEVAIT ÊTRE ANNONCÉ APRÈS LES EUROPÉENNES

Nicolas Sarkozy rétablit la vignette automobile !

Il faut croire que les caisses de l'Etat sont vraiment vides. Christine Lagarde, le ministre de l'Economie, vient d'obtenir l'aval de Nicolas Sarkozy pour rétablir dès l'an prochain la vignette automobile ! Un impôt supprimé en 2001 par... Laurent Fabius, ministre de l'Economie de Lionel Jospin. Comme si les automobilistes n'étaient pas assez ponctionnés !

La décision ne devait être rendue publique qu'après les élections européennes, afin de ne pas fragiliser les listes de l'UMP, mais c'était compter sans les réseaux dont dispose encore le Parti socialiste au sein de l'administration fiscale. D'où cette fuite, qui redistribue les cartes pour le scrutin et ne va pas aider à la lisibilité de la campagne, puisque c'est le Parti socialiste qui va dénoncer la pression fiscale, et l'UMP qui va devoir la justifier !

Dès l'été 2007, le premier ministre **François Fillon** avait mis les Français en garde : « *Les caisses sont vides.* » Manière de dire aux salariés de la fonction publique qu'il était vain de réclamer des augmentations de salaires et à ceux du privé que l'Etat ne pourrait pas voler à leur secours. Mais la crise financière mondiale est survenue, et **Nicolas Sarkozy** a été obligé de lâcher du lest, au grand dam de Fillon qui, le mois dernier, a lâché : « *On est en train de creuser la dette dans notre pays, il ne faut pas se raconter d'histoires.* » Mais pour s'endetter, il faut emprunter. Or la note de la France sur le marché international est en train de se dégrader, de sorte que le coût du crédit est de plus en plus élevé. Jusqu'à devenir excessif ou jusqu'à ce que la France ne trouve plus les liquidités dont elle a besoin ? C'est à croire.

« La Sarkomobile, voiture-balai de Bruxelles ! »

Depuis plusieurs mois, **Christine Lagarde**, mieux placée que quiconque pour connaître, au-delà de ses discours lénifiants, la situation réelle du pays, insistait pour que l'on instaure de nouvelles recettes. Refus systématique de Sarko, soutenu par **Eric Woerth**, ministre du Budget et grand trésorier de l'UMP, le chef de l'Etat ayant même confié, selon des propos rapportés par le « Canard enchaîné » : « *Cette c... n'a décidément aucun sens politique ! Un nouvel impôt ? Et pourquoi pas taxer les portes et fenêtres tant qu'elle y est !* »

Finalement, c'est lors d'une réunion qui a eu lieu à l'Elysée le lundi 5 mars au soir, en présence du premier ministre et des ministres concernés, que Nicolas Sarkozy a donné son feu vert à Christine Lagarde. A deux conditions : qu'il ne s'agisse pas d'un nouvel impôt mais du rétablissement d'« *une taxe supprimée de façon inconsidérée par la gauche* » (tel sera l'axe de communication) ; et qu'elle ne soit bien sûr rétablie que « *pour une durée limitée* » (l'air est connu), le temps que la France absorbe la crise mondiale. **Jean-Louis Borloo**, ministre de l'Ecologie, qui était présent, a obtenu que les « *véhicules propres* » en soient exemptés, sous réserve, et c'était une demande de **Luc Chatel**, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, soucieux de ne pas affaiblir un peu plus un secteur automobile déjà très fragilisé, qu'ils aient été acquis à compter du 1er juin 2009.

La nouvelle vignette automobile entrera donc en vigueur au 1er janvier prochain, et le texte devrait (ou plutôt devait) être promulgué par décret au cours de la deuxième quinzaine de juin, une fois les européennes passées et juste avant les départs en vacances, période assez peu propice aux manifestations. Informé lundi par « Minute », **Jean-Marie Le Pen**, président du Front national, n'était pas surpris : « *Cela fait des années que la Commission européenne réclame que tous les pays d'Europe taxent les voitures. Ce n'est qu'une illustration nouvelle de la perte totale de souveraineté de la France. La Sarkomobile, ce n'est rien d'autre que la voiture-balai de Bruxelles !* »

La seule bonne nouvelle est que la proposition de supprimer les départements a été définitivement enterrée par l'Elysée : la nouvelle vignette (ci-dessus), qui sera disponible chez les débitants de tabac le 1er septembre, est départementalisée en fonction du lieu de résidence du propriétaire du véhicule, et chaque conseil général pourra décider du monument qui figurera sur le pare-brise. Mais c'est tout : les recettes fiscales, elles, iront à l'Etat. Et l'automobiliste continuera d'être une vache à lait. Vivement que **Fabius** revienne au pouvoir ? Il va falloir y songer. ■

Bruno Larebière

Lire la suite de nos informations sur la nouvelle vignette en page 9